

# SAS SACPA

Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal

12, PLACE GAMBETTA - 47700 CASTELJALOUX - Tel : 05 53 89 60 59 - Fax : 05 53 93 90 38 - groupe-sacpa.fr

## Agence de PLOEREN

Pension du Bois des Muriers  
Route de Mériadec  
56880 PLOEREN

Tel : 02 97 40 03 33 - Fax : 02 97 40 19 58

## MARZAN

Hôtel de Ville

2 rue de la Mairie

56130 MARZAN

le 09/12/2022,

## DEMANDE DE CAPTURE

Date de demande : 08 décembre, 2022

Commune de MARZAN

Nom du demandeur : Mairie

Tel :

Fax :

Espèce : Chien      Quantité : 1

Coordonnées de la capture : DENIGOT  
6 KERVELIN

56130      MARZAN  
Tel : 06.75.41.56.93

Date de la pose des cages : MESSAGE

Lors de la capture si une ou plusieurs cages sont volées ou détériorées sur la commune, la somme de 200 € par cage sera exigée.

Comme le veut l'article R211-12 du code rural, lorsque des campagnes de capture des chiens et des chats errants sont envisagées sur tout ou partie du territoire de la commune, le maire est tenu d'informer la population, par affichage et publication dans la presse locale, des lieux, jours et heures prévus, au moins une semaine avant la mise en oeuvre de ces campagnes.

Signature :  
(mention lu et approuvé)



SAS SACPA

SA au capital de 455 100 € - RCS Marmande 393 455 316 - APE : 9609